

La politique des lycées

Cette fiche programmatique est une ébauche élaborée à partir du travail des militant.es et d'expert.es d'usage. Elle sera amenée à être modifiée à la suite de propositions citoyennes.

SITUATION

La gestion des lycées est une compétence essentielle du Conseil Régional qui y consacre une part importante de son budget, à savoir plus de 85 millions d'euros.

Outre la gestion des bâtiments des 115 lycées publics dont il a la propriété, le Conseil Régional a la responsabilité des repas des 60 000 élèves inscrits (10 millions de repas par an), ainsi que l'hébergement des internes.

Egalité des chances

La carte des lycées est un enjeu d'aménagement du territoire et d'égalité des chances. Aujourd'hui, les lycées qui concentrent les filières, spécialités et options se situent principalement dans les grandes villes, au détriment notamment des zones rurales et en particulier le Centre Bretagne. Ce phénomène alimente des logiques de concentration sociale et pose de vrais problèmes en matière d'égalité des chances.

On observe également une inégalité entre les lycées en fonction des choix des filières, des spécialités et des options, des tarifications, des projets culturels ou encore de l'accès à des équipements sportifs diversifiés. La réforme du baccalauréat et la politique menée par le Ministère de l'éducation nationale accroissent certaines inégalités.

Des lycées exemplaires dans la transition écologique

Le rôle des collectivités en termes d'éducation et de construction d'une citoyenneté active est fondamental pour cette Génération Climat consciente des bouleversements que connaît la planète. Les lycées doivent être des acteurs exemplaires de la transition écologique (qualité du bâti, restauration scolaire, énergies renouvelables, traitement des déchets, potagers participatifs...) (cf. fiche Habitat). Approuvé en 2010, l'éco-référentiel des lycées, exigeant et abouti, doit servir de cadre pour faire des lycées

bretons des établissements vraiment respectueux de l'environnement (éco-conception et éco-gestion).

Sur le volet restauration collective, 5 groupements d'achat centralisent les commandes des lycées et des collèges bretons. Actuellement, à peine 10% de ces achats sont issus de produits de l'agriculture biologique bretonne, alors que la loi EGalim de 2018 fixe pour objectif 20% de produits bio dans la restauration scolaire d'ici le 1er Janvier 2022.

Engagement de la jeunesse

Les lycées peuvent aussi stimuler et favoriser l'engagement des jeunes dans ce sens, notamment dans le cadre du dispositif Karta financé par la Région.

Le Conseil Régional des Jeunes (CRJ) propose à 83 tandems de lycéen.ne.s et apprenti.e.s breton.ne.s un espace d'expression et d'échange sur des thèmes proches des préoccupations des jeunes, en lien avec les politiques publiques régionales. C'est une initiative à soutenir et à développer.

Enseignement breton

La langue bretonne est en danger. Moins de 10% des écoles proposent un enseignement du ou en breton. Nous souhaitons développer très fortement l'offre d'enseignement en langue bretonne, que ce soit dans le cadre de l'enseignement bilingue immersif des écoles Diwan ou des filières bilingues publiques, mais aussi l'enseignement de la langue bretonne (cf. fiche sur le breton).

PRINCIPALES PROPOSITIONS

1. Proposer une restauration scolaire de qualité, en augmentant fortement la consommation des produits bio-locaux-régionaux et non OGM dans les cantines scolaires et en réduisant la part de viande :
 - a. **Sans OGM dès maintenant**
 - b. **40% de produits bios et bretons d'ici à 2030 (50% de bio)** (pour le détail par filière et produits, cf. fiche Alimentation)
 - c. **D'ici la fin du mandat, proposer une option végétarienne quotidienne** (mesure de la Convention Citoyenne pour le Climat). Substituer la viande par des protéines végétales, tout en soutenant activement l'émergence d'une filière légumineuse pour l'alimentation humaine en Bretagne (cf. fiche Agriculture)
 - d. Privilégier les produits carnés issus d'**élevages bio ou de signes officiels de qualité**

- e. Soutenir **le recrutement de cuisiniers** dans les cantines scolaires.
Financer des formations à la cuisine végétarienne, locale et de saison.
Sensibiliser les jeunes à ces enjeux
2. Mettre en place des **tarifications solidaires** dans les lycées en fonction du quotient familial, pour les transports, la restauration, l'internat, et ce quel que soit le territoire
3. **Accompagner les initiatives d'engagement des jeunes** pour des projets en faveur de **l'écologie, la citoyenneté et l'émancipation** des lycéennes et lycéens bretons (dispositif Karta, information renforcée sur les dispositifs de soutien et d'accompagnement pour tous les projets des jeunes en faveur de la transition écologique et solidaire)
4. Renforcer les actions d'information et de sensibilisation des jeunes en matière d'orientation sur les **filières d'avenir en faveur de la transition** (énergies renouvelables, agro-écologie, éco-construction, santé, solidarité, ESS, métiers du secteur public, éducation à l'environnement, etc.)

PROPOSITIONS DÉTAILLÉES

Axe prioritaire 1 : Favoriser l'égalité des chances et l'exemplarité sociale

1. Obtenir de l'Etat le **transfert de la totalité de la compétence de la définition de la carte des formations des lycées généraux et professionnels** (filières, spécialités, options). Faire en sorte que le nombre de combinaisons possibles de spécialités soit le même dans tous les lycées
2. Soutenir les familles dans l'**accès aux outils pédagogiques** (livres, ordinateurs, matériel et outillages professionnels...) en fonction du quotient familial
3. Amplifier les efforts de **tarification solidaire** dans le transport scolaire et mieux prendre en compte certains besoins spécifiques (enseignement bilingue) (cf. fiche mobilité)
4. Mettre en place une **tarification de la restauration scolaire et de l'internat selon un barème social indexé sur le quotient familial**. Cette mesure permettra de résoudre les graves inégalités d'accès en fonction des établissements et des filières.
5. **Transférer à la Région les fonds de solidarité des lycées** et mettre en place une politique adaptée aux familles en difficulté en lien étroit avec les services des établissements
6. Permettre à tous les lycéennes et lycéens d'accéder à une **offre sportive et culturelle de qualité**
7. Veiller à ce que le choix d'implantation géographique de nouveaux équipements scolaires entrant dans le champ des compétences de la Région soit conditionné à

l'objectif de rééquilibrage est-ouest-centre, et au renforcement de la mixité sociale (cf. fiche Aménagement)

8. Obtenir, dans le cadre de la différenciation, le transfert des agents administratifs des lycées et de leurs missions dans les effectifs de la région

Axe prioritaire 2 : Faire des lycées des lieux d'exemplarité environnementale, respectueux de la santé de tous et de l'environnement

9. Proposer une restauration scolaire de qualité, en augmentant fortement la consommation des produits bio-locaux-régionaux et non OGM dans les cantines scolaires et en réduisant la part de viande :
 - a. **100% OGM dès maintenant**
 - b. **40% de produits bios et bretons d'ici à 2030 (50% de bio)** (pour le détail par filière et produits, cf. fiche Alimentation)
 - c. **D'ici la fin du mandat, proposer une option végétarienne quotidienne** (mesure de la Convention Citoyenne pour le Climat). Substituer la viande par des protéines végétales, tout en soutenant activement l'émergence d'une filière légumineuse locale pour l'alimentation humaine (pois chiche, lentilles etc.) (cf. fiche Agriculture)
 - d. Privilégier les produits carnés issus d'**élevages bio ou de signes officiels de qualité**
 - e. Soutenir **le recrutement de cuisiniers** dans les cantines scolaires. Financer des formations à la cuisine végétarienne, locale et de saison. Sensibiliser les jeunes à ces enjeux.
10. **Réhabiliter les bâtiments anciens** en privilégiant l'approche de l'économie circulaire (déconstruction plutôt que destruction, matériaux et équipements recyclés et/ou de seconde main...) et de l'éco-construction. Poursuivre le **plan désamiantage** des lycées et faire en sorte qu'aucun lycée de Bretagne ne dépasse les normes légales autorisées d'**exposition au radon** (à défaut, elle procédera aux travaux nécessaires) (cf. fiche Habitat)
11. Systématiser les projets de **photovoltaïque sur les toits des lycées**
12. **Végétalisation des cours** à l'épreuve des canicules, création de jardins potagers et de vergers, **politique "zéro phyto"**.
13. Pratiquer la **sobriété énergétique** dans les lycées en responsabilisant tous les acteurs aux économies d'énergies.
14. Mobiliser **l'éco-référentiel des lycées** comme cadre de référence

Axe prioritaire 3 : Ouvrir des espaces d'engagement, de citoyenneté active, d'autonomie et de participation pour les lycéens et la jeunesse en général

15. Favoriser **l'engagement et la participation des jeunes**, notamment dans l'aménagement de leurs lycées via l'expérimentation de chantiers et de budgets participatifs ou dans des dispositifs d'évaluation et la création d'un fond de solidarité pour les initiatives lycéennes (gérée par le CRJ)
16. **Renforcer le dispositif Karta** et le flécher pour des projets éducatifs favorisant l'éco-citoyenneté et l'émancipation des lycéennes et lycéens bretons (santé et qualité de vie, écologie, économie circulaire, ouverture des jeunes au monde, éducation culturelle et linguistique, aux sciences et techniques, égalité fille-garçon et lutte contre toutes les discriminations, éducation aux médias et au numérique...)
17. Développer les interventions en milieu scolaire liées à la **lutte contre toutes les formes de discriminations et à la santé sexuelle et reproductive** (contraception...)
18. **Renforcer le Conseil Régional des Jeunes :**
 - a. Renforcer la visibilité du processus d'élection, en faire un événement de démocratie régionale
 - b. Renforcer le budget et les compétences du CRJ : droit d'interpellation des élus régionaux, saisine pour proposer des sujets de délibération, propositions de mesures concrètes, saisie par le CR du CRJ de missions de consultation, coordination la démocratie locale jeunesse, communication accrue
 - c. Expérimenter des budgets participatifs porté par le CRJ pour mobiliser les jeunes de Bretagne autour de projets concrets
19. Soutenir les **mouvements de jeunesse et d'éducation populaire**
20. Soutenir les actions et les dispositifs en faveur de **l'engagement associatif de la jeunesse bretonne**, par exemple en facilitant les rencontres des jeunes avec les associations locales ou en soutenant les initiatives de valorisation de l'action associative pour donner envie de s'engager (par exemple démarche open-badge pour valoriser les compétences acquises par le bénévolat)
21. **Accompagner les initiatives d'engagement des jeunes.** Proposer une plateforme régionale des dispositifs de soutien et d'accompagnement pour tous les projets des jeunes en faveur de la transition écologique et solidaire. Financer des formations à la prise de parole en public.
22. **Valoriser les initiatives d'engagement des jeunes**, notamment à travers les dispositifs de Coopératives Jeunesse de Service

Axe prioritaire 4 : Accompagnement des jeunes à l'orientation et dans leurs projets

23. Renforcer les actions d'information et de sensibilisation des jeunes sur les **filières de demain** (énergies renouvelables, agro-écologie, éco-construction, santé, solidarité, ESS, métiers du secteur public, éducation à l'environnement, etc.)
24. Garantir aux lycéen.ne.s une **première expérience européenne** :
 - doublement du nombre de classes européennes, notamment en milieu rural et dans les quartiers populaires
 - soutien à la mise en place de programmes d'échanges et de voyages culturels en Europe, en mobilisant les fonds du programme Erasmus+
25. Favoriser la **culture scientifique et technique** auprès des lycéen.ne.s, avec une attention particulière pour les filles, afin d'encourager les vocations dans les études et carrières scientifiques

Développement de l'enseignement du Breton, connaissance de l'histoire et du patrimoine de la Bretagne (cf. fiche sur le breton)

26. Accompagner le renforcement de l'offre d'enseignement en langue bretonne avec pour objectif de maintenir les enfants dans la filière bilingue de l'école primaire au lycée. Mise en place progressive de filières d'enseignement bilingue dans les lycées professionnels et technologiques avec un objectif de 15 établissements à la fin du mandat.
27. **Augmenter le soutien aux lycées Diwan** et sécuriser leurs implantations dans des conditions équivalentes à celles des lycées publics
28. Aboutir à une **offre d'enseignement de la langue bretonne** en LVB + LVC (options) dans au moins 50% des lycées publics et privés bretons, tant en enseignement général que professionnel, agricole et maritime
29. Explorer les possibilités d'expérimentations sur la **participation de la Région dans l'accompagnement des politiques éducatives** (développement de l'enseignement de la langue bretonne, de l'Histoire de Bretagne, connaissance des patrimoines culturel et historique...)